

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ARRET

Par Profil supprimé Postée le 05/10/2015 20:50

comment faire pour arreter sans faire de cure

Mise en ligne le 06/10/2015

Bonjour,

Il est tout à fait possible d'arrêter vos consommations d'alcool sans devoir nécessairement aller en cure. En revanche, en fonction de vos consommations et de leur fréquence, il peut être dangereux d'arrêter seul .. Aussi, avant toute décision d'arrêt, nous vous conseillons de rencontrer préalablement un professionnel de santé. Cela peut être votre médecin traitant mais aussi un médecin intervenant en centre de soin par exemple. Cela vous permettrait de faire le point sur vos consommations et de définir un "protocole" d'arrêt adapté à votre situation. Nous vous mettons à cette intention des adresses proches de chez vous en bas de message.

Avec tous nos encouragements,
Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA

37 Rue Victor Gallois
59500 DOUAI

Tél : 03 27 94 77 30

Site web : www.ch-douai.fr/service/addictologie/

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous au CSAPA de Douai. Le mercredi après-midi 13h30-16h30. La CJC de Somain est temporairement suspendue.

Substitution : Distribution de la méthadone les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 10h

COVID -19 : Mise à jour AOUT 2022: Activité normale. Respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

CSAPA CHU-LE PARI

57, boulevard de Metz
59037 LILLE

Tél : 03 20 44 59 46

Site web : www.lepari.fr

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 8h à 16h30

Accueil du public : Consultations d'un médecin (interne) sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 11h (par précaution il est conseillé d'arriver entre 8 et 9h). Consultations sur rendez-vous de 8h à 16h30 du lundi au vendredi

Consultat° jeunes consommateurs : Exclusivement sur rendez-vous le Mercredi de 14h à 16h, en priorité pour les moins de 18 ans. Les 18/25 ans sont reçus en première intention au CSAPA lors des consultations du matin sans rendez-vous

Substitution : Délivrance du lundi au vendredi de 8h à 12h

COVID -19 : Mise à Jour Novembre 2022: respect du protocole sanitaire

Voir la fiche détaillée